

région des Flandres. Au chapitre 6, ce sont les « politiques de la nature » au sens large qui sont étudiées entre ces mêmes pays. Dans les deux cas, les auteurs montrent que la variable territoriale est décisive pour comprendre les variations de mise en œuvre de l'action publique, révélant la capacité « d'absorption » d'acteurs publics en quête de renforcement de leur position dans le paysage politique. Les politiques de la nature sont également examinées dans le chapitre 7 à propos des « zones protégées » (parcs nationaux ou paysages nationaux) en comparant trois territoires de l'Union européenne (Pays-Bas, Espagne et Royaume-Uni). Le chapitre 8 propose une comparaison de trois territoires de « préservation de la nature » ; il montre comment les discours sur la politique ont progressivement intégré de nouveaux principes d'action, qu'il s'agisse des objectifs de l'action ou des modes de décision et de coopération entre acteurs.

Le chapitre 9 présente la politique intégrée territorialisée (IROP) aux Pays-Bas comme une innovation en termes de décentralisation, de gestion intégrée et de prise en compte de l'environnement, même si ces politiques demeurent tributaires des subventions européennes, du pilotage des provinces et que, par conséquent, les nouveaux *stakeholders* n'ont pas pu acquérir les ressources nécessaires à leur autonomie et à leur notoriété. Le chapitre 10 étudie l'influence du *New Public Management*, comme discours de l'action, sur les politiques menées par le ministère de l'Aménagement du territoire néerlandais (VROM). Le Corporate Environmental Management (CEM), examiné au chapitre 11, renvoie à l'intégration des standards environnementaux dans le marché. Les Pays-Bas et la République tchèque paraissent pionniers pour la certification ISO 14001 dans le secteur chimique. Les principales différences entre les deux pays tiennent au rôle de l'État (plus saillant aux Pays-Bas), aux connexions entre les sphères publiques et privées (*idem*) et entre les discours. Enfin, les Target Group Policies (TGP), au chapitre 12, sont des dispositifs volontaires destinés à produire de la gestion intégrée (multi-acteurs) par de l'intéressement. Dans les Flandres, les TGP se développent lentement et ne seront probablement pas institutionnalisés dans le temps, du fait de la régulation croisée traditionnelle entre l'État et les branches industrielles cherchant à se préserver comme la formule dominante, du fait aussi du manque de ressource et, enfin, du poids de l'autorité fédérale flamande.

En conclusion, les auteurs considèrent que, si les politiques de l'environnement tentent de reconfigurer les espaces d'interaction, notamment sous l'influence du *New Public Management*, les espaces ou les dispositifs les plus robustes sont ceux où le pouvoir politique joue encore un rôle dominant. Ils sont le plus souvent caractérisés par la juxtaposition d'anciens et de nouveaux arrangements. Du point de vue de l'organisation et du discours, les politiques de l'environnement se situent donc dans

une position intermédiaire entre le gouvernement et la gouvernance. Cette approche très stimulante des *policy arrangements* résulte d'un travail cumulatif conduit depuis plusieurs années. Il serait certainement opportun d'enrichir le modèle des *policy arrangements* avec ce que la reconfiguration des espaces d'interaction produit en substance, à savoir le résultat de l'action collective, ici en termes de préservation des milieux naturels (qualité de l'eau et de l'air, protection du vivant, évolution des pratiques collectives et individuelles...).

Olivier Notte

(CERTOP, UMR de sociologie, Toulouse, France)
notte@univ-tlse2.fr

La Croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable

Christian Comélieu

Le Seuil, 2006, 316 p.

Christian Comélieu, longtemps professeur à l'Institut universitaire d'études du développement de Genève (IUED), offre ici un manuel d'économie humaniste. Au centre de ses réflexions menées sur toute une carrière : la croissance économique. C'est à une mise en perspective, nous pourrions dire à une déconstruction, du concept de croissance économique que se livre l'auteur. Comment l'augmentation d'un agrégat comptable abstrait, le PIB, est-elle devenue l'impératif catégorique absolu de notre temps et le critère exclusif du progrès social ? La question posée est bien sûr celle de l'avenir de nos sociétés marchandes dans un monde en crise. Ce n'est cependant pas à une nouvelle approche du développement durable que nous sommes conviés, et le choix de ce chemin de traverse mérite d'être souligné.

Pour comprendre comment nos sociétés en sont arrivées à assimiler la croissance économique au progrès social, C. Comélieu nous invite à un cours d'économie politique. Il rappelle tout d'abord la problématique générale de la croissance vue par les économistes, à travers la consommation, la production, les échanges extérieurs, les actions des pouvoirs publics, et son rôle dans la répartition et la réduction des déséquilibres... et les objections qu'elle rencontre, d'ordres écologique et social. Le lecteur est tout de suite instruit des intentions de l'auteur. Celui-ci s'en prend à la croissance comme critère stratégique et unique de stratégies de développement. « Quelle croissance pour quel développement ? » est une question qui semblera très paradoxale aux partisans de la décroissance. En opposant une croissance néfaste à un développement souhaitable, C. Comélieu reprend à son compte tous les attendus du développement durable comme processus vertueux de transformation sociale. On ne trouvera donc pas ici une critique en règle du capitalisme et de la mondialisation, ni une remise en question des concepts de développement ou de progrès, processus jugés « nécessaires », mais plutôt

une volonté pédagogique de mieux poser les problèmes, d'éclairer les concepts, de réintroduire la question des finalités sociales. Ainsi, les raisons circonstanciées « de bon sens », qui paraissent militer pour la poursuite de la croissance économique, tout comme les raisons systémiques qui expliquent pourquoi l'exigence de croissance indéfinie est présentée comme incontournable, sont patiemment démontées. Cette manière feutrée d'éviter les questions polémiques du moment au profit d'un détricotage patient et théorique du contexte est un parti pris de l'ouvrage. Le lecteur est confronté à une calme entreprise de subversion.

La première partie propose donc une réflexion critique sur la croissance économique. La seconde tente d'explorer les conditions d'émergence de conceptions alternatives au progrès. Il n'y a rien de bien nouveau que l'on ne trouverait pas dans la littérature sur les enjeux économiques actuels, mais le tour d'horizon est particulièrement exhaustif. Ainsi, sont exposées une analyse des indicateurs (le PIB, p. 39 *sqq.*, et les indicateurs de développement en général, chapitre 8), la théorie du marché (p. 62 *sqq.*), différentes thèses soutenues par la Banque mondiale, le PNUD, l'Université des Nations unies et l'IUED sur les rapports entre croissance, inégalité, pauvreté, globalisation (chapitre 3), une présentation de la bioéconomie avec le concept d'entropie (p. 104 *sqq.*), les stratégies de développement récentes, des objectifs du millénaire à l'écologie industrielle (chapitre 7)...

Le dernier chapitre (« Politiques vis-à-vis de la croissance ») et la conclusion n'évitent pas l'énoncé des bonnes pratiques, comme si les décideurs politiques pouvaient s'astreindre à mettre en place des mesures de bon sens indépendamment des conflits sociaux, des intérêts économiques et des idéologies. On ne peut qu'être d'accord avec cet appel à renouveler la réflexion politique sur les finalités du progrès, à organiser l'avenir autrement que sur la maximisation du taux de croissance.

Une des grandes qualités de ce livre réside dans sa facilité d'accès pour des non-spécialistes : ils y trouveront des présentations claires et détaillées des principaux concepts et outils de l'économie, ainsi qu'une argumentation très élaborée et documentée. *La Croissance ou le progrès* s'inscrit parmi les ouvrages essentiels de la remise en cause du modèle de développement contemporain.

Catherine Aubertin

(IRD, Orléans, France)

catherine.aubertin@orleans.ird.fr

Gestion stratégique des écosystèmes du fleuve Sénégal : actions et inactions publiques internationales

Maya Leroy

L'Harmattan, 2006, 624 p.

L'ouvrage de Maya Leroy s'affiche d'emblée comme une étude majeure de l'action publique nationale et

internationale en faveur d'un développement durable dans le bassin du fleuve Sénégal : une introduction générale et un cadrage de plus de 160 pages annoncent l'ambition de l'auteur d'asseoir son étude sur un fondement théorique et méthodologique à la fois large et solide. La première partie nous propose en effet une revue bien documentée de l'apport de la sociologie des organisations française aux questions de gestion environnementale. Une deuxième partie entreprend l'analyse et l'évaluation des dispositifs de gestion de la vallée du fleuve Sénégal, tandis qu'une troisième partie nous propose de replacer la discussion dans une perspective de « temps long ».

Il faut d'emblée saluer l'effort de l'auteur dans sa quête d'informations, la retranscription d'évolutions couplées entre société et environnement, et la quantité notable de documents mobilisés, tant généraux et théoriques que touchant à l'évolution de la vallée elle-même. Cette richesse se traduit par un volume de plus de 600 pages qui exige une certaine patience du lecteur, lequel se trouve fréquemment ramené à des considérations théoriques, confronté à des redondances ou à des réflexions personnelles sur la démarche de recherche qui, si elles sont normales dans une thèse de doctorat, sont moins de mise dans une publication plus large.

Si le long exposé du cadre théorique et de l'approche analytique choisie revêt un certain intérêt pour le lecteur désireux d'effectuer un tour d'horizon sur les concepts de logique d'acteur, de gestion patrimoniale, d'action collective ou de sociologie des organisations, on a par la suite souvent du mal à voir en quoi et comment ce référentiel théorique est réellement mobilisé pour l'analyse. Il faut attendre la page 151 pour aborder une revue des différentes initiatives internationales dans le domaine de l'environnement, et ce n'est véritablement qu'à la page 229 que l'auteur nous invite à « revenir sur notre terrain » et au sujet étudié : l'aménagement de la vallée du Sénégal et la gestion du barrage de Manantali, situé au Mali, dans le cours supérieur du fleuve, de laquelle dépend le maintien ou la disparition progressive du régime de crue et des activités qui lui sont liées (agriculture de décrue, pâturages, pêcheries, etc.).

L'auteur s'attache ensuite à montrer comment la problématique environnementale globale s'est traduite dans les dispositifs administratifs nationaux ainsi que dans les projets de développement. Suite à la conférence de Rio, un ministère de l'Environnement a été créé, et un plan national d'action environnementale et une stratégie biodiversité ont été élaborés : le Programme d'atténuation et de suivi des impacts sur l'environnement (PASIE) de la mise en valeur du fleuve Sénégal est un dispositif régional inter-États qui constitue une conditionnalité à l'engagement des bailleurs de fonds dans la réalisation du projet Énergie (ce projet consiste à acheminer l'énergie électrique produite par le barrage de Manantali vers les capitales des trois pays concernés : Bamako, Dakar,